

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2013/10/02/2013205570/justel>

Dossier numéro : 2013-10-02/01

Titre

2 OCTOBRE 2013. - Arrêté ministériel établissant les conditions pour l'octroi d'un subside en vue de la pose de micro-installations de cogénération par des sociétés de logement social agréées. (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 18-10-2013 page : 74432

Entrée en vigueur : 28-10-2013

Table des matières

Art. M

Texte

Artikel M. (NOTA : geen Nederlandse versie, zie Franse versie)